
Métier «Chef d'ensembles vocaux ou instrumentaux »

Annexe de l'arrêté du 23 décembre 2008 complétant l'arrêté du 1er février 2008 relatif au diplôme national supérieur professionnel de musicien et fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme (arrêté publié au J.O n° 6 du 8 janvier 2009).

I – Contexte du métier

1 – Définition

L'appellation « ensembles vocaux ou instrumentaux » est retenue dans son acception la plus étendue et recouvre une diversité de formations vocales et instrumentales couramment désignées sous des dénominations variées : chœurs, chorales, ensembles vocaux, maîtrises, chœurs de chambre, orchestres symphoniques, de jazz, d'harmonie, fanfares, orchestres de variétés...

Le musicien chargé de la direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux exerce généralement son activité dans le secteur du spectacle vivant subventionné ou privé. Il est le plus souvent à la tête d'une ou de plusieurs formations établies sous diverses formes juridiques, en particulier associative, qui l'emploient et le rémunèrent pour une activité de direction musicale et artistique. Il peut être engagé par d'autres structures de diffusion ou par des employeurs dits occasionnels, c'est-à-dire des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle et qui relèvent alors du champ du Guso (Guichet unique du spectacle) tels que les collectivités locales, groupements d'amateurs ...

Il peut également inscrire son activité dans le secteur du spectacle enregistré dans des emplois relatifs à l'enregistrement de phonogrammes, de vidéogrammes, de bandes sonores accompagnant des films ou tout autre support numérique ou analogique.

Ce musicien pratique son art devant un public ou lors de séances d'enregistrement. Il noue une relation particulière avec le public au moment du concert, mais il peut être aussi sollicité dans la présentation et l'explication de son art et de ses pratiques auprès du plus large public. Il peut le cas échéant intervenir dans le cadre d'actions éducatives vers le jeune public.

Le chef a la responsabilité de la prestation collective des chanteurs ou instrumentistes. Sa tâche consiste à rendre cohérente et expressive l'action de l'ensemble des musiciens par sa gestuelle. Il règle l'équilibre des diverses masses sonores de l'ensemble. C'est à lui que revient la tâche de concevoir et d'orienter l'interprétation des œuvres, un processus qui s'étend à partir de la définition du projet dans le choix du répertoire, de la première répétition jusqu'à la représentation finale ou l'enregistrement.

Il est le plus souvent amené à se constituer un « portefeuille » d'activités ; par nature sa fonction comporte une dimension pédagogique, il peut donc envisager des activités d'enseignement au sein d'établissements d'enseignement artistique ou à l'Éducation nationale, dans le respect des règles de cumul d'emploi en vigueur.

2. Types de structures concernées par le métier

2. a. Formations vocales

Le monde du chant choral se singularise par une prédominance très marquée du milieu amateur. La population estimée pour la pratique chorale se porterait à 10 000 chœurs, amateurs ou professionnels, soit un chœur pour 6 000 habitants (source étude MVRIFAC- DMDTS 2007).

Près des trois-quarts des chœurs amateurs existent sous forme de statut associatif (loi de 1901). Depuis les années 80, on constate un accroissement important du recours à des professionnels pour l'encadrement de ces pratiques vocales.

De nombreux chefs travaillent par ailleurs dans le cadre de conservatoires, d'écoles (en tant que musiciens intervenants), de collèges et lycées (en tant que professeurs d'éducation musicale) et d'universités.

Le métier de chef couvre aussi les ensembles professionnels. Toutefois la direction de ce type d'ensemble relève généralement d'une qualification de niveau supérieur.

Les choristes professionnels appartiennent au chœur de Radio France, aux chœurs des opéras et à un certain nombre d'ensembles vocaux professionnels employant les artistes sous CDD. On évalue à environ 500 le nombre de choristes employés par la quinzaine de chœurs permanents des maisons d'opéras.

2. b. Formations instrumentales

Les ensembles instrumentaux concernent des ensembles professionnels et des ensembles amateurs, ces derniers n'étant pas répertoriés de façon précise sur le territoire national.

Les ensembles amateurs sont constitués d'orchestres symphoniques, souvent reliés à des universités ou des Grandes Écoles ou sous l'égide de comités de grandes entreprises, et d'orchestres d'harmonie, batterie-fanfarses, brass bands qui représentent un nombre élevé de formations employant un chef. Ils sont des acteurs essentiels du tissu de la pratique musicale et artistique en amateur.

À l'identique de ce qui est constaté pour les formations vocales, le métier de chef de formation instrumentale peut également s'exercer au sein d'ensembles professionnels. Dans ce cas, il requiert souvent une qualification de niveau supérieur.

Concernant les ensembles professionnels, une centaine d'entre eux, regroupant environ 3 000 interprètes, exercent une activité de production et de diffusion en France comme à l'étranger. La plupart d'entre eux sont rassemblés au sein de la Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés (FEVIS) sur la base de quelques caractéristiques communes : l'illustration d'un répertoire spécifique (musique ancienne, baroque, classique ou contemporaine), l'engagement majoritairement de musiciens recrutés sous CDD et la présence d'une structure administrative professionnelle permanente.

La majorité des ensembles de la FEVIS reçoit les soutiens des collectivités territoriales et du ministère chargé de la culture.

En dehors de ces ensembles, une quarantaine d'orchestres permanents sont soutenus par les pouvoirs publics - État et/ou collectivités territoriales -. Ils sont généralement implantés dans les grandes métropoles régionales. Leurs activités sont tantôt symphoniques, tantôt symphoniques et lyriques. Le répertoire de ces ensembles nécessite des effectifs permanents importants allant de 20 à 140 instrumentistes.

La majorité d'entre eux sont regroupés au sein de l'Association française des orchestres (AFO). On estime à 3 000 salariés, dont plus de 2 500 instrumentistes, les effectifs concernés. L'AFO fait état pour la saison 2005-2006 de près de 3 160 concerts ayant rassemblé près de 2,5 millions de spectateurs à travers 476 villes.

Ces institutions proposent parfois des postes de chefs assistants.

3. Emplois concernés

Le chef est salarié sur la base d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou sur la base de contrats à durée déterminée (CDD) auprès de plusieurs employeurs successifs ou simultanés relevant du droit public ou du droit privé.

Son activité est régie par des normes légales, réglementaires et conventionnelles spécifiques applicables au domaine d'exercice. Son contrat de travail peut comporter des modalités pratiques d'exécution (déplacements, répétitions, ...).

L'orchestre et le chœur permanents travaillent fréquemment dans un équipement fixe de répétition et/ou de diffusion. Les ensembles non permanents ne disposent généralement pas de ce type de lieux.

3. a. Pour les formations vocales

La direction d'ensemble vocal s'inscrit dans un contexte de pluriactivité. L'activité de chef est considérée comme source principale de revenus pour 17 % d'entre eux (près de 850 personnes), unique pour 9 %.

Une triple évolution est actuellement à l'œuvre dans la population de ces chefs : une féminisation, un rajeunissement et une amélioration de la qualification (pour information complémentaire, cf. Rapport MVRIFAC- DMDTS sur les pratiques chorales de 1999 à 2004).

3.b. Pour les formations instrumentales

On estime à près de 4 000 les formations instrumentales dirigées en France (orchestres symphoniques, orchestres à vent, orchestres à plectres, d'accordéons, ...), dont la très grande majorité est constituée sous forme d'association (loi de 1901).

Comme pour les chefs d'ensemble vocal, les chefs d'ensemble instrumental cumulent régulièrement la direction de plusieurs ensembles et sont dans une situation de pluriactivité avec très fréquemment un poste d'instrumentiste dans une autre formation, un poste d'enseignant en structure d'enseignement spécialisé ou un poste de directeur d'école de musique. Ils peuvent également exercer dans le secteur de l'enseignement artistique spécialisé pour lequel la demande de chefs d'orchestre augmente.

4. Place dans l'organisation de la structure professionnelle

Les premières expériences et le perfectionnement s'effectuent, assez classiquement, en tant qu'assistant auprès d'un chef ou d'un ensemble afin d'acquérir la maîtrise concrète de cet art réunissant une diversité de compétences. Comme pour certaines disciplines solistes, les concours jouent un rôle important et constituent une étape vers la professionnalisation. Il va de soi que l'expérience à l'étranger et la mobilité internationale s'inscrivent dans le processus même de la formation et de la reconnaissance professionnelles.

L'emploi se déroule dans les contextes d'une organisation administrative sous l'autorité des responsables des structures d'accueil concernées (directeur général, directeur artistique, président de l'association, directeur du conservatoire ou de l'école de musique...).

La fonction comporte des dimensions managériales affirmées recouvrant différents domaines : leader d'un collectif artistique, le chef d'ensemble vocal ou instrumental est également impliqué dans la conception et la gestion du projet, la conduite des personnels associés aux productions (techniciens, personnels administratifs, régisseurs), la communication...

II - Référentiel d'activités professionnelles et référentiel de certification

Nous reproduisons dans les pages suivantes le référentiel tel qu'il a été édité dans le numéro 170 du Bulletin Officiel du ministère de la Culture et de la Communication.

Plan :

- I - Concevoir son interprétation musicale**
- II - Diriger, Encadrer, Animer**
 - II a. Diriger**
 - II b. Encadrer**
 - II c. Animer**
- III - Concevoir et mettre en œuvre un projet**
- IV - Construire son parcours professionnel**

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION		
Activités / Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
I - Concevoir son interprétation musicale				
Rechercher, collecter, recueillir	<ul style="list-style-type: none"> - Consulter des sources documentaires variées - Constituer un corpus personnel de partitions, d'enregistrements, de références en ressources documentaires - Apprécier l'intérêt artistique des éléments consultés - Sélectionner les éléments s'inscrivant dans le projet musical 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les ressources de la documentation musicale (personnes, lieux, outils, ...) - Mettre en œuvre une méthode de recherche - Se doter d'un répertoire personnel diversifié - Sélectionner les éléments intéressants artistiquement, en rapport avec le projet développé 	Évaluation continue comportant la production de travaux personnels écrits	<ul style="list-style-type: none"> - Aboutissement de la recherche - Rigueur de la méthode, esprit de synthèse - Richesse et diversité des acquisitions personnelles en termes de références et ressources documentaires - Pertinence des éléments choisis pour constituer un apport dans la démarche artistique et la maîtrise technique de l'ensemble - Originalité du contenu
Créer, écrire, réécrire, décrire	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les techniques d'instrumentation et d'arrangement - Harmoniser - Improviser 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et manier les éléments constitutifs du langage (rythme, mélodie, harmonie, forme, instrumentation) d'un des champs musicaux principaux de son répertoire (musique ancienne, musique classique, romantique, moderne, musique contemporaine, musiques traditionnelles, chanson...) - Être initié aux éléments constitutifs du langage d'un autre champ musical - Développer son esprit d'inventivité 	Évaluation continue comportant la réalisation d'une production	<ul style="list-style-type: none"> - Aisance du maniement des éléments constitutifs du langage dans le champ musical choisi - Connaissance d'éléments de base constitutifs du langage d'un autre champ musical
Élaborer son image sonore	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer des recherches sur l'œuvre et son contexte historique et stylistique - Analyser l'œuvre sur le plan formel, esthétique... - S'approprier les éléments fondateurs du texte : en repérer le sens, la symbolique, les dimensions littéraires - Développer des connaissances générales (culturelles, scientifiques..) susceptibles d'enrichir son univers sonore 	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une culture approfondie de son répertoire - Maîtriser les processus d'analyse - Déterminer le cas échéant l'effectif au regard de sa conception artistique de l'œuvre. - Disposer de connaissances en culture générale - Utiliser un instrument polyphonique 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Argumentation de la conception globale de l'œuvre par les éléments précis de l'analyse - Relation avec d'autres domaines artistiques - Mise en relation adaptée de connaissances historiques, analytiques et de culture générale - Capacité à dégager sur instrument polyphonique les éléments essentiels du langage d'une courte pièce ou extrait d'œuvre pour ensemble vocal et / ou instrumental - Faire ressortir la hiérarchie de ces éléments

II - Diriger, Encadrer, Animer

II a. Diriger

<p>Être en état d'anticipation, d'écoute active et de mémorisation des événements sonores</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en jeu une écoute active - Agir : <ul style="list-style-type: none"> * en fonction d'un texte musical donné * en fonction de son écoute intérieure * en fonction du contexte 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître de manière précise et approfondie la partition - Solliciter sa disponibilité mentale notamment pour générer le geste à venir - Utiliser l'écoute globale et/ou focale des différentes composantes (mélodique, harmonique, timbrale...) - Confronter l'image sonore projetée et le résultat immédiat - Mémoriser et analyser les écarts entre ces deux données 	<p>Évaluation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mémorisation de partitions du répertoire étudié - Réactivité mentale et gestuelle - Compte-rendu détaillé et complet des événements de la prestation - Mise en corrélation des différents événements de la prestation, mise en perspective avec d'autres prestations dans le cadre de l'auto - évaluation
<p>Communiquer et transmettre corporellement une conception artistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Affirmer son autorité artistique en s'appuyant sur son appropriation de l'œuvre et sa capacité, dans l'acte de direction, à faire adhérer l'ensemble à ses choix d'interprétation - Maîtriser le geste de direction (technique gestuelle, posture, énergie et dynamiques) - Utiliser et contrôler l'expression du visage et du regard - Avoir conscience : <ul style="list-style-type: none"> * de l'importance des phénomènes respiratoires mis en jeu * de l'influence de l'attitude corporelle sur le résultat sonore notamment sur l'équilibre des plans 	<ul style="list-style-type: none"> - Affirmer son autorité artistique en s'appuyant sur son appropriation de l'œuvre et sa capacité, dans l'acte de direction, à faire adhérer l'ensemble à ses choix d'interprétation - Maîtriser une technique de direction : <ul style="list-style-type: none"> * être en état de disponibilité corporelle * s'installer dans un ancrage postural, adopter une attitude corporelle traduisant et inspirant la confiance * mettre en jeu des coordinations/dissociations corporelles * mettre en œuvre une gestuelle expressive * développer l'économie du geste en fonction du contexte d'expression - Faire usage du regard périphérique et du regard focal, passer de l'un à l'autre - Inscire une expression gestuelle dans un espace en rapport avec son schéma corporel - Associer geste et production sonore 	<p>Évaluation continue et évaluation terminale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion de l'ensemble aux choix artistiques proposés - Choix du vecteur adapté (geste, expression du visage, regard,...) à une intention, à une situation musicale et artistique donnée - Lisibilité et précision du geste - Impact du geste sur la qualité du résultat musical (qualité sonore, rythme, phrasé, couleur...) - Expressivité du geste comportant une indication, une adresse, une intention
<p>Conduire une prestation en situation scénique et en situation d'enregistrement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'espace, installer le groupe dans l'espace - S'adapter à l'acoustique du lieu - Travailler avec la régie (son, lumières, décors) - Gérer son temps, son investissement et son énergie et ceux du groupe sur la durée de la représentation et sur celles imparties pour l'enregistrement - Se mettre en position d'écoute critique - Établir les conditions matérielles d'un enregistrement - Se préparer physiquement, mentalement, gérer son trac 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les caractéristiques spatiales et acoustiques du lieu et y adapter la disposition de l'ensemble ainsi que les modalités de jeu - Identifier et énoncer clairement les besoins techniques, contribuer à élaborer une fiche technique, s'adapter au contexte scénographique - Posséder les connaissances fondamentales de l'acoustique et de la prise de son - Gérer sur la durée de la représentation, son investissement et son énergie ainsi que ceux du groupe - Évaluer la qualité d'une prise d'enregistrement 	<p>Évaluation continue et évaluation terminale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Précision des indications données aux musiciens pour s'adapter aux contraintes du lieu - Qualité de la fiche technique - Optimisation de son énergie et de celle du groupe sur toute la durée du programme - Appréhension et gestion des différents paramètres connexes à la réalisation d'une prestation et d'un enregistrement - Analyse argumentée de la prestation réalisée sur le plan technique et artistique.

II b. Encadrer				
Construire l'identité sonore du groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une conscience collective du son (justesse de l'intonation, homogénéité du timbre, équilibre des nuances...) - Rechercher et proposer des références sur ces données - Adapter le son de l'ensemble aux (justesse de l'intonation, homogénéité du timbre, équilibre des nuances...) - Rechercher et proposer des références sur ces données - Adapter le son de l'ensemble aux répertoires abordés et à la situation de travail - Équilibrer les plans sonores - Utiliser les moyens techniques du studio pour enrichir et développer l'identité artistique du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la prise de conscience individuelle et collective du respect de la partition (modes d'écriture, couleur harmonique, phrasé, graphismes, textes littéraires, nuances, tempi, dynamismes, agogiques, etc.) - Favoriser la prise de conscience de l'apport sonore de chacun à l'intérieur d'un pupitre ainsi que du pupitre au sein de l'ensemble - Articuler la phase de mise en place de la partition et le travail du timbre et de la couleur de l'ensemble - Veiller aux phrasés communs - Restituer la poésie et la phonétique d'une langue étrangère, en dégager la musicalité ou faire appel à des ressources extérieures - Gérer les rapports soliste/ensemble 	Évaluation continue et évaluation terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Précision de l'écoute du chef - Caractère approprié de ses remarques - Efficacité de ces remarques sur l'évolution sonore de l'ensemble - Mise en valeur des interprètes selon leur rôle dans la prestation
Évaluer	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une diversité d'outils d'évaluation - Savoir les mobiliser en situation - Comparer des prestations - Engager un dialogue d'évaluation avec le groupe - Émettre un avis et dialoguer sur celui-ci avec d'autres interprètes dont des directeurs d'ensembles 	<ul style="list-style-type: none"> - Entendre et contrôler le résultat sonore dans ses différents paramètres (rythme, justesse mélodique et harmonique, phrasé, mise en place, nuances...) - Porter un avis sur une écoute en situation de production sur la base d'un enregistrement, à partir d'un texte musicologique en rapport avec les partitions et les textes étudiés - Expliciter ses propositions, ses choix et leurs évolutions dans la maîtrise d'un processus de travail 	Évaluation continue et évaluation terminale	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et explicitation des qualités et des améliorations à apporter - Qualité et richesse de l'échange avec le groupe concernant le travail et les prestations - Capacité à solliciter des ressources extérieures dans le but d'enrichir le groupe et le projet
Conduire les répétitions	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition - Expliciter les objectifs à atteindre - Organiser les séquences au sein d'une répétition - Déterminer et conduire la progression du groupe - Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental - Utiliser un instrument polyphonique - S'adapter constamment au résultat de la prestation - Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations... - Connaître les outils techniques de sonorisation permettant d'obtenir le résultat sonore escompté - Développer la capacité de l'ensemble à répondre aux exigences d'une scénographie - Gérer les rapports du groupe avec d'autres artistes et des techniciens 	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition - Expliciter les objectifs à atteindre - Organiser les séquences au sein d'une répétition - Déterminer et conduire la progression du groupe - Utiliser l'exemple vocal et instrumental - Utiliser un instrument polyphonique - S'adapter constamment au résultat de la prestation - Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...) - Développer la communication verbale et son économie - Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes - Posséder les connaissances de base de la technique du son - Gérer les rapports du groupe avec d'autres artistes et des techniciens 	Évaluation continue et évaluation terminale	<p>En fonction de l'œuvre et du groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - efficacité de la gestion du temps - pertinence de l'organisation et du planning des répétitions au regard de l'exigence de l'œuvre notamment par la prise en compte du volume de travail par pupitre ou ensemble de pupitres - efficacité du déroulement de la répétition en fonction des objectifs fixés. - fidélité de restitution de l'intention musicale par l'exemple vocal ou instrumental - pour la direction chorale qualité de l'exemple vocal (précision, justesse, timbre...)

Mener une séance d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter aux conditions du lieu (acoustiques et spatiales) - Travailler avec la régie son - Réaliser une balance - Jouer un rôle de conseiller artistique - Participer au montage - S'adapter aux règles de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le vocabulaire approprié pour dialoguer avec les techniciens et le groupe - Anticiper la phase de montage d'un enregistrement par un découpage préalable approprié de la partition - Favoriser l'implication des exécutants et des techniciens par la prise de conscience d'un travail commun en suscitant l'écoute des différentes prises-Veiller aux besoins des musiciens et des techniciens du son en matière de placements et d'essais - Respecter les temps de travail et de pause nécessaires à la récupération des musiciens - Être initié aux nouveaux outils de traitement du son 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Précision du travail préalable écrit - Respect du temps imparti et du plan de travail déterminé pour la séance - Qualité de l'évaluation sonore des prises en fonction des remarques de l'ingénieur du son et de ses propres remarques.
II c. Animer				
Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer des modes de communication écrits et oraux afin d'exposer ses objectifs et son projet - Faire partager aux musiciens le sens de sa démarche artistique - Savoir communiquer avec divers partenaires et les médias 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les règles de bases de la communication écrite et orale - Définir de façon synthétique les messages et choisir les moments de communication appropriés - Savoir adapter le langage au groupe et à ses réactions - Évaluer en permanence le degré de compréhension du groupe - Établir des relations entre la conception de l'œuvre et sa réalisation et mettre en œuvre des démarches de travail appropriées - Faire adhérer le groupe à l'intérêt d'une connaissance fine de l'œuvre pour mieux l'interpréter en faisant appel à la compréhension et à la sensibilité de chacun. - Échanger avec d'autres artistes notamment de la scène - Mener des échanges avec des acteurs du monde éducatif, culturel et social 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Énonciation précise des objectifs - Qualité, efficacité, aisance de l'expression écrite, orale et non-verbale - Qualité et richesse de l'échange avec divers interlocuteurs
Exercer une fonction de manager	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents domaines constitutifs du management d'un groupe musical - Savoir prendre et assumer sa place dans ces différents domaines - Susciter l'adhésion aux finalités et objectifs du groupe/du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer de connaissances élémentaires en matière de management - Savoir prendre ses responsabilités - Savoir prendre une décision - Savoir partager le management - Concilier autorité et écoute - Savoir anticiper une situation de crise ou de conflit et la gérer le cas échéant 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à assumer ses choix - Adaptabilité à la diversité des situations - Réactivité face aux difficultés - Capacité à installer un climat de confiance avec le groupe notamment en situation de production

Construire et gérer la dynamique du groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise en compte des spécificités du groupe - Favoriser les interactions entre les membres du groupe - Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet - Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe - Inciter le groupe à vivre des situations culturelles sortant de son fonctionnement habituel 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les éléments de base de la dynamique de groupe - Créer un contexte favorisant les échanges - Savoir écouter et prendre en compte les avis - Faire preuve de calme et d'assurance 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de notions élémentaires en matière de pédagogie et de psychologie des groupes - Capacité à mobiliser le groupe
--	--	---	---------------------	--

III - Concevoir et mettre en œuvre un projet

Définir le projet artistique et culturel de l'ensemble concerné	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer l'esthétique ou les esthétiques proposées à l'ensemble - Construire une programmation et les différents programmes - Déterminer le cas échéant les collaborations artistiques - Inscrire l'action de l'ensemble dans un ou des projets culturels - Élaborer des actions culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir formuler les finalités de son projet artistique - Connaître, analyser l'environnement culturel et artistique et identifier les interlocuteurs pertinents - Connaître ou s'informer sur les initiatives ou les projets existant sur un territoire - Développer des relations de confiance avec les interlocuteurs concernés - Jouer un rôle de médiateur culturel 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation des finalités de son projet artistique - Clarté et pertinence de la construction du projet - Capacité à l'enrichir par des apports extérieurs - Connaissance de contextes culturels variés - Capacité à évaluer les écarts entre la réalisation et le projet initial et à s'adapter - Qualités relationnelles du chef au sein de son environnement - Aptitude à la médiation
Concevoir et conduire un projet de production, de diffusion, d'enregistrement	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la faisabilité d'un projet - Déterminer les étapes de réalisation, - Créer et faire vivre un réseau de partenaires - Faire partager le projet aux membres du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les conditions nécessaires à la réalisation d'un projet et les conséquences organisationnelles et financières - Identifier les phases successives de réalisation d'un projet et les différents moments d'évaluation/ décision - Établir un calendrier prévisionnel - Connaître les conditions légales de mise en œuvre - Savoir mettre en œuvre des processus visant à obtenir l'adhésion des membres de l'ensemble 	Évaluation continue comprenant la conception et la réalisation d'un projet concret associant une diversité de partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et précision de la définition préalable - Qualité de la conduite de projet (mise en œuvre, adaptation, réaménagement éventuel...)
Proposer un projet de formation pour le groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le groupe et chacun de ses membres dans une perspective formative - Déterminer un/des parcours de formation - Concevoir les situations d'évaluation et les outils pertinents - Définir des objectifs en cohérence avec les potentialités du groupe - Concevoir un dispositif adapté et faire appel aux compétences nécessaires - Choisir un répertoire en fonction d'un projet de formation et d'une progression 			

IV - Construire son parcours professionnel				
Définir ses objectifs professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - S'informer sur les emplois possibles et les conditions d'accès - Savoir faire évoluer son projet en fonction des circonstances, des opportunités, des contraintes... 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les emplois possibles et les référentiels métiers correspondants - Savoir rédiger une lettre de motivation et un CV - Savoir préparer un entretien 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur dans l'élaboration d'un CV - Réactivité et précision du propos dans le cadre de la conduite d'un entretien d'embauche, de proposition de programmation du groupe, d'échange avec divers types de techniciens
Enrichir son parcours professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Développer ses compétences : accéder à une formation professionnelle continue - Entretenir et enrichir son niveau technique individuel - Acquérir de nouvelles compétences : <ul style="list-style-type: none"> * s'initier à la pratique d'autres langages, d'autres esthétiques * pratiquer l'autoformation * suivre l'actualité musicale au plan des différents langages et de leur esthétique * savoir lire et mesurer les évolutions du secteur professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les dispositifs de formation continue (CIF, DIF, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences, ...) comme outils de développement de son projet professionnel - Maîtriser au moins une langue vivante étrangère, à l'oral comme à l'écrit, en priorité l'anglais 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Assimilation des connaissances élémentaires sur les dispositifs de formation continue - Aptitude à présenter des informations sur le monde musical et, plus globalement, sur le monde des arts - Maîtrise de la terminologie musicale et du vocabulaire professionnel dans la langue étrangère - Compréhension d'un document en langage courant dans la langue étrangère
Connaître l'environnement socioprofessionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'évolution réglementaire : accès aux textes réglementaires - Négocier les termes d'un contrat de travail, interpréter les autres types de contrat - S'approprier les usages de langages et de travail de son secteur d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les modes d'organisation du spectacle vivant et leurs évolutions dans l'histoire - Connaître et appliquer les dispositions réglementaires en vigueur et les usages relatifs à son cadre d'emploi et à l'activité économique - Connaître les éléments de droit social relatifs au spectacle vivant : types de contrats de travail, modes de rémunération, rémunérations annexes (droits d'auteurs et droits voisins), conventions collectives, droits à la formation professionnelle continue, prévention des risques - Connaître l'environnement structurel (statuts des entreprises employeurs, modes d'organisation et de financement du spectacle, chiffres clés de l'économie culturelle) - Connaître le rôle des institutions (institutions sociales, organisations professionnelles, sociétés civiles, collectivités publiques) - Connaître les métiers du spectacle (identifier les métiers artistiques, techniques et administratifs, en connaître les attributions et les responsabilités) 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances précises en matière d'organisation, de structuration et d'évolution du spectacle vivant, de l'activité économique connexe - Connaissances de base en matière de droit social dans le cadre du spectacle vivant - Connaissances de base au niveau du rôle des institutions œuvrant dans le domaine du spectacle vivant - Connaissances précises des métiers du spectacle vivant et ceux en connexion avec celui-ci

Prévenir les risques professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître son corps, prévenir les pathologies - Gérer sa résistance physique et psychologique - Exercer sa vigilance sur la posture corporelle, l'ergonomie, la respiration, l'audition, l'hygiène alimentaire, les rythmes biologiques - Connaître les ressources pour prévenir et soigner 			
Approcher d'autres esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des manifestations culturelles pluridisciplinaires - Rencontrer des artistes d'autres champs musicaux, élaborer conjointement des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Être initié aux expressions artistiques pouvant être associées à sa discipline (théâtre, danse, arts plastiques, multimédia, ...) 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Implication et intérêt pour l'abord d'expressions artistiques diverses - Prise en compte dans l'élaboration d'un projet musical des caractéristiques des autres expressions artistiques
Proposer des démarches partenariales	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir identifié et connaître les différents types de partenaires potentiels - Créer et faire vivre un réseau de partenaires - Être force de proposition envers les partenaires potentiels 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la structuration du réseau des établissements d'enseignement spécialisé et de la pratique en amateur - Être familiarisé avec le réseau des institutions relevant du ministère de l'Éducation nationale - Connaître le réseau de diffusion culturelle - Connaître les cadres et dispositifs (chartes, conventions...) sur lesquels pourront s'appuyer les partenariats recherchés 	Évaluation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances précises sur les différentes structures ayant vocation à l'enseignement artistique et à l'initiation dans le domaine des arts - Connaissances de base sur les réseaux de diffusion culturelle et les dispositifs permettant d'en être partenaire

Recommandations

Au-delà des compétences évaluées par le diplôme national supérieur professionnel de direction d'ensembles instrumentaux et vocaux, il convient de souligner que l'offre de formation devrait permettre l'acquisition de compétences et de connaissances mobilisées dans l'exercice du métier de chef.

Ces compétences et connaissances concernent :

La prévention des risques professionnels : préserver son intégrité physique, connaître son corps pour prévenir les pathologies.

La définition du projet artistique de l'ensemble : concevoir un programme pour un festival, réaliser le programme d'une saison, participer à la réalisation d'une saison au sein d'une scène de diffusion.